



Conseil des sages Compte rendu de la séance du mardi 15 décembre 2020

Pièces jointes

- Support de présentation
- Feuille de présence

Ordre du jour

- Points d'actualité
- UNICEF « Ville amie des enfants »
- Centre social municipal

• POINTS D'ACTUALITE

- Mr Parisot Ludovic a communiqué sa démission du Conseil des sages. Un remplaçant sera proposé par Mr Le Hen lors du prochain Conseil Municipal.
- Monsieur le Maire présente la bande dessinée distribuée à l'ensemble des écoliers sur le thème de Noël. Réalisé avec le concours de Manosque Fraternité, cet ouvrage apporte un regard bienveillant et respectueux sur les traditions de Noël dans les différentes religions et également pour les laïques.
- Des remerciements sont apportés pour les décorations de Noël installées dans la ville. Monsieur le Maire salue le travail réalisé par Mme Peisson, élue déléguée au centre-ville.

• UNICEF « VILLE AMIE DES ENFANTS »

Madame Verschueren, déléguée départementale pour l'UNICEF et Madame Chojnacki, conseillère municipale, présentent le projet « Manosque – Ville amie des enfants ».

La présentation de l'UNICEF, organisation internationale pour la protection des enfants et la défense de leurs droits (voir support ci-joint), permet de comprendre les 5 grands engagements développés, notamment au travers de l'opération « Ville amie des enfants »

- Assurer le bien-être des enfants
- Lutter contre l'exclusion
- Promouvoir des parcours éducatifs
- Développer la participation et l'engagement des enfants
- Soutenir les acteurs partenaires avec le réseau national et international

Dans le cadre de ce programme « Ville amie des enfants », l'UNICEF apporte son soutien en matière de ressources pédagogiques (de nombreux outils sont disponibles sur www.myunicef.fr) et de moyens humains (réseau de bénévoles adultes et jeunes).

Pour la ville de Manosque, le programme « Ville amie des enfants » se déclinera sur la durée du mandat avec un développement prévu sur 6 ans. Le plan d'action reste à affiner avec les partenaires du territoire, mais 3 grands axes sont déjà identifiés :

Engagement UNICEF / Ville de Manosque	Thématique	Actions
Assurer le bien-être des enfants	Nutrition	<u>Déjà réalisé</u> - Cantine 100% bio et local dans les crèches <u>En projet</u> - Dès janvier la cantine 100% bio et local sera étendue aux écoles primaires - Création d'un menu alternatif végétarien - Projet d'une cuisine centrale pour la ville
Lutter contre l'exclusion	Matériel scolaire	<u>Déjà réalisé</u> - Kit du petit écolier pour l'ensemble des écoliers du CP
Promouvoir des parcours éducatifs	Parcours citoyen	<u>En projet</u> Parcours pour les élèves de CM1 – CM2 et pourquoi pas 6 ^{ème} , sur la découverte des institutions et de leurs outils : Mairie, élections, état civil, assemblées locales et pourquoi pas nationales.

Par ailleurs, la ville de Manosque se saisira de la journée nationale organisée par l'UNICEF en 2021 sur le thème de l'eau, pour décliner des actions d'information et des animations autour de thèmes comme l'écologie ou la santé.

Questions et propositions

- Quel lien peut être fait entre le parcours citoyen et le passeport civique ?

Monsieur le Maire répond que le lien est prévu, puisque le passeport civique sera intégré dans le projet de parcours citoyen.

- Madame Gimenez indique faire partie de la convention citoyenne en cours, et à ce titre, se propose de pouvoir partager son expérience auprès des élèves.

- Est-il possible d'établir la gratuité de la cantine pour les familles les plus démunies ?

Monsieur le Maire répond que des réponses ponctuelles peuvent être apportées suivant les demandes, car des aides sont possibles (par la commune mais également par le Département).

- Est-il possible d'offrir un goûter de Noël aux élèves ?

Monsieur le Maire répond qu'un goûter de Noël a été offert cette semaine à l'ensemble des écoliers sur le temps scolaire. Cependant 3 écoles n'ont pas souhaité participer pour des raisons d'organisation sanitaire.

Pour proposer vos idées et participer au projet « Manosque ville amie des enfants » : contacter vchojnacki.manosque@gmail.com

- **CENTRE SOCIAL MUNICIPAL**

Madame Menard, chef du service Animation Vie Locale de la ville de Manosque présente le projet de Centre social municipal.

« Centre social » est un agrément donné par la Caisse d'Allocations Familiales à la ville de Manosque afin de développer des dynamiques d'inclusion sociales avec les habitants : participation, citoyenneté, vivre ensemble, réussite éducative, insertion socio-professionnelle ...

A Manosque, le centre social est multi-site et s'appuie sur 5 Maisons d'animation et de proximité implantées dans différents quartiers de la ville. Dans ces maisons ouvertes à tous, le service Animation Vie Locale propose un accompagnement global adapté à tous les âges.

De nombreux partenaires sont associés au projet dans une logique de maillage et de cohésion du territoire. Ainsi des thématiques fortes comme la réussite éducative, la parentalité ou l'insertion socio-professionnelle, sont partagées avec les acteurs locaux.

Les partenariats, ainsi que l'engagement de l'équipe sur le terrain, permettent de proposer une dizaine de rendez-vous chaque mois : permanences juridiques, cours de français, bibliothèque de rue, accompagnement à la scolarité, ateliers jardins, ateliers création d'activité, café numérique, médiation scientifique, soutien administratif, activités culturelles.

De nombreuses animations ponctuelles sont également proposées tout au long de l'année, et chaque période de vacances scolaires est l'occasion de proposer de nombreuses activités de loisirs et de découverte.

La dynamique du centre social a su convaincre également les partenaires financiers comme la CAF 04 ou l'Etat, qui soutiennent le projet pour un développement des moyens humains et techniques prévus dès 2021.

Quelques actions phares prévues en 2021 :

Axe du projet social	Action	Enjeux
Vie Locale Citoyenneté – Participation Soutien aux initiatives collectives	<u>Fête de quartier</u>	Accompagner les habitants à organiser leur fête de quartier en travaillant tous les aspects d'une organisation à petite échelle : décider collectivement, se répartir les tâches, communiquer, prendre des responsabilités.
	<u>Fond de participation pour les habitants</u>	Créer un fond pour soutenir les micro-projets portés par les habitants. Cette démarche doit susciter la prise d'initiative et la posture d'acteurs avec des habitants qui deviennent porteurs de projet pour leur quartier.
Famille / Jeunesse Parentalité – Réussite éducative	<u>Accompagnement à la scolarité</u>	Organiser les ateliers de soutien scolaire chaque semaine avec une équipe de 10 bénévoles environ pour une cinquantaine d'enfants et d'adolescents.
	<u>Activités passerelles</u>	Accompagner des groupes d'enfants et d'adolescents à découvrir et participer aux dispositifs de droit commun de la ville (service jeunesse notamment).
Accès aux droits Information - Orientation	<u>Soutien administratif</u>	Organiser des permanences de soutien administratif dans les différents quartiers pour répondre au besoin des habitants en terme d'aide aux démarches administratives et numériques.

Questions et propositions

- Beaucoup d'activités évoquées restent méconnues des habitants, il faudrait développer la communication autour de ces propositions.

- La parentalité et l'aide aux familles et un sujet travaillé par le collège Giono qui expérimente un café des parents avec les parents délégués. Un échange avec l'équipe du Centre social serait intéressant à prévoir.

- La participation des habitants est un levier dynamique pour la vie des quartiers. Autrefois il y avait des kermesses organisées par les enfants à la Trinque d'Isnard. Aujourd'hui il y a des projets de jardins comme aux Serrets.

Mme Menard indique que les habitants des Serrets se sont bien mobilisés lors du confinement pour embellir leur quartier. Cette dynamique est accompagnée par l'équipe du centre social et les partenaires associatifs présents sur le terrain.

- De nouveaux jardins partagés sont-ils prévus sur la ville ?

Monsieur le Maire répond qu'effectivement de nouveaux jardins sont en projet vers le quartier du Colombier.

- A une époque, les classes de neige permettait aux enfants et aux adolescents de vivre une belle expérience. Des séjours jeunes sont-ils prévus ?

Monsieur le Maire précise que le secteur séjour est en cours de développement pour 2021, et indique que le séjour Montagne et ski prévu pour la fin d'année a malheureusement dû être annulé suite aux mesures sanitaires prises récemment. De nombreuses propositions seront organisées tout au long de l'année en ce sens.

- Comment apporter de la mixité à l'échelle de la ville ?

Monsieur le Maire répond que sur la durée du mandat, des solutions peuvent être envisagées pour l'implantation des Maisons d'animation et de proximité sur d'autres quartiers de la ville. Egalement, les projets développés permettront de créer du lien entre les habitants des différents quartiers.

- Comment donner la parole aux habitants ? Quels outils sont possibles pour permettre aux habitants de s'exprimer ?

Monsieur le Maire indique qu'à partir de janvier 2021 il organisera des visites de quartiers pour aller à la rencontre des habitants et pour échanger de manière directe sur l'ensemble des sujets qui préoccupent les manosquins. Pour annoncer les dates et les lieux, un courrier d'invitation sera envoyé au préalable.

Pour proposer vos idées et participer au projet « Centre social - Maisons d'animation et de proximité » : contacter mmenard@ville-manosque.fr